

Ce document contient des renseignements essentiels sur les actions de série F de la Catégorie Sociétés à petite capitalisation NCM. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec le gestionnaire, NCM Asset Management Ltd., au 1-877-531-9355 ou à l'adresse info@ncminvestments.com, ou consultez le site www.ncminvestments.com/fr.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NRP200	Gestionnaire du fonds :	NCM Asset Management Ltd.
Date de création de la série :	31 janvier 2005	Gestionnaire de portefeuille :	NCM Asset Management Ltd.
Valeur totale du fonds au 31 mars 2025 :	98 245 756 \$	Distributions :	Annuelles, en septembre (le cas échéant)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,44 %	Placement minimal :	Placement initial : 5 000 \$; additionnel : 100 \$

Quels types de placement le fonds fait-il?

Le fonds investit principalement dans des titres canadiens à petite et à moyenne capitalisation sélectionnés au moyen d'une méthode axée sur la valeur, ce qui signifie que son portefeuille est composé de sociétés dont les bénéfices et les flux de trésorerie sont en croissance, dont le rendement des capitaux propres est élevé et dont la valorisation est raisonnable par rapport aux normes historiques de l'action, du secteur et de l'ensemble du marché. De manière générale, ces sociétés affichent un bilan sain, sont dirigées par des équipes de grande qualité et occupent une position concurrentielle en croissance au sein de leur secteur. Le fonds est un fonds d'actions canadiennes à petite et moyenne capitalisation et doit à ce titre investir au moins 90 % de sa composante en actions dans des titres de sociétés établies au Canada.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2025)

Alamos Gold Inc.	6,0 %
FINB BMO petites aurifères	5,7 %
Descartes Systems Group Inc. (The)	5,1 %
K92 Mining Inc.	5,0 %
FirstService Corp.	4,8 %
Alaris Equity Partners Income	4,7 %
CES Energy Solutions Corp.	4,7 %
Major Drilling Group International Inc.	4,5 %
Secure Waste Infrastructure Corp.	3,5 %
Tecsys Inc.	3,4 %
Pourcentage total des dix principaux placements	47,4 %
Nombre total de placements	31

Répartition des placements (au 31 mars 2025)

Énergie	15,7 %
Matières	25,9 %
Produits industriels	16,1 %
Consommation discrétionnaire	3,0 %
Services financiers	7,1 %
Technologies de l'information	16,7 %
Services de communication	2,3 %
Services publics	1,9 %
Immobilier	4,8 %
Trésorerie	6,5 %

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds courent davantage le risque de perdre de l'argent, mais ont aussi de meilleures chances d'avoir un rendement plus élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

NCM Asset Management Ltd. estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

faible	faible à moyen	moyen	moyen à élevé	élevé
--------	----------------	-------	----------------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique portant sur les risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

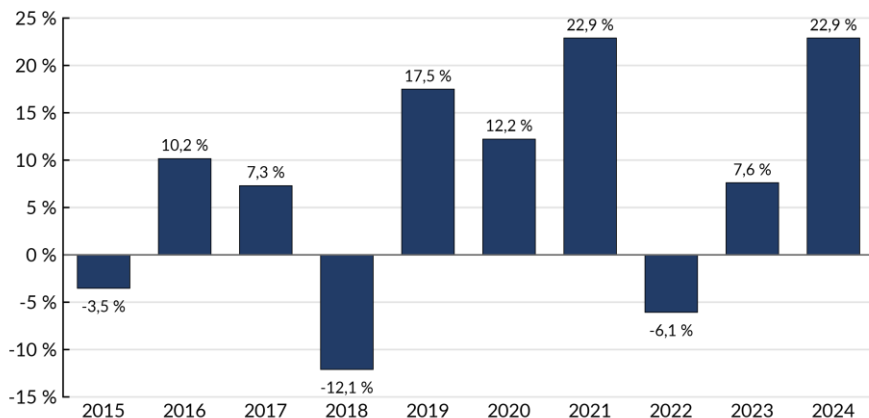
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section indique le rendement des actions de série F du fonds au cours des dix dernières années civiles. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F du fonds au cours de chacune des dix dernières années civiles. La valeur de la série a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés au fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F du fonds sur trois mois au cours des dix dernières années civiles et pendant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 mars 2025. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	Période de 3 mois terminée le	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	31,9 %	30 juin 2020	votre placement augmenterait à 1 319 \$
Pire rendement	-34,9 %	31 mars 2020	votre placement chuterait à 651 \$

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a dix ans se serait trouvée avec 1 848 \$ le 31 mars 2025, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 6,3 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds convient aux investisseurs qui :

- souhaitent investir dans des actions de sociétés à petite et à moyenne capitalisation
- recherchent un potentiel d'appréciation à long terme du capital
- peuvent tolérer un niveau de risque moyen à élevé (c.-à-d. qui acceptent que la valeur marchande de leur placement soit volatile)
- participent à un programme de services contre rémunération ou à un programme intégré

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte le fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ni aucune commission ne sont imputables à cette série du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 30 septembre 2024, les frais du fonds s'élevaient à 1,51 % de sa valeur, ce qui correspond à 15,10 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion, de la prime de rendement et des frais d'exploitation du fonds.	1,44 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais d'opérations du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	1,51 %

Prime de rendement

Le fonds verse une prime de rendement au gestionnaire lorsque le rendement de la série excède celui de l'indice de référence du fonds pendant la même période. La prime de rendement est calculée en multipliant 20 % du rendement excédentaire par la valeur liquidative moyenne de la série pendant la période.

La prime de rendement n'est payée que si le rendement de la série depuis le dernier versement d'une prime de rendement est supérieur à zéro, et si la série a devancé l'indice boursier applicable depuis le dernier versement d'une prime de rendement.

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée par le fonds ni par le gestionnaire à la société de votre représentant à l'égard des actions de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des actions du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat à court terme	2 % du coût des actions que vous faites racheter dans les 30 jours suivant la date d'achat originale. Ces frais sont imputés par le gestionnaire.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut exiger des frais si vous échangez des titres d'une série du fonds contre ceux d'une autre série du fonds ou contre des titres d'un autre fonds de la gamme de fonds NCM.
Compte d'honoraires pour services	Les actions de série F sont destinées aux investisseurs qui participent à un programme de services contre rémunération ou à un programme intégré offert par certains courtiers en valeurs mobilières. Vous versez des frais à la société de votre représentant pour participer à ce type de programme.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et de tous les autres documents d'information du fonds, communiquez avec NCM Asset Management Ltd. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

NCM Asset Management Ltd.
333, 7^e Avenue S.O., bureau 1800
Calgary (Alberta) T2P 2Z1

Téléphone : 403-531-2650

Numéro sans frais : 1-877-531-9355

Courriel : info@ncminvestments.com

Site Web : www.ncminvestments.com/fr

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.